

## Compte rendu du Conseil Municipal du 12 avril 2019

Présents : BARBAZ Régis, MASNADA Véronique, PERROUX Jean-François, ANSARD Jacqueline, PESENTI Patrick, DONJON Gérard, GALLICE Danielle, NOWOTNY Dominique

Excusés : SCHWARTZMANN Hervé, BARBAZ Damien

Absent : GAILLARD Bertrand

Le compte rendu du Conseil Municipal du 15 mars 2019 est approuvé à l'unanimité.

### Compte Administratif budget communal 2018

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		135 234.81		6 053.15	0.00	141 287.96
Part affectée			0.00		0.00	
Opérations de l'ex	60 399.66	71 765.70	245 052.23	306 534.27	305 451.89	378 299.97
TOTAUX	60 399.66	207 000.51	245 052.23	312 587.42	305 451.89	519 587.93
Résultat clôture		146 600.85		67 535.19		214 136.04
Reste à réaliser	57 451.00	25 374.00			57 451.00	25 374.00
Totaux cumulés	117 850.66	232 374.51	245 052.23	312 587.42	362 902.89	544 961.93
Résultats définitifs		114 523.85		67 535.19		182 059.04

Le Compte Administratif est approuvé à l'unanimité.

### Compte de Gestion 2018

Le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le Receveur, Christian COUSTEL, est approuvé à l'unanimité.

### Affectation du résultat de fonctionnement 2018

Le Conseil Municipal décide de reporter l'excédent de fonctionnement de 67 535.19 € en fonctionnement.

### Budget Primitif 2019

Section de fonctionnement : Dépenses et Recettes : 397 821.19 €

Section d'investissement : Dépenses et Recettes : 279 319.85 €

Le Budget Primitif équilibré en dépenses et recettes est voté à l'unanimité.

### Taux des taxes

Le Conseil Municipal, décide de ne pas augmenter les taux des taxes communales. Ils restent donc à :

TH : 7.95%

TFB : 11.43%

TFNB : 24.51%

### Encaissement des ventes de coupes

Dans un souci d'harmonisation des procédures, l'État a décidé de confier l'encaissement de l'ensemble des ventes de bois à l'agent comptable de l'ONF. Or, le Contrat d'Objectifs et de Performance signé entre l'État, la Fédération nationale des communes forestières et l'Office National des Forêts (ONF), pour la période 2016-2020, n'est pas respecté. Le Conseil d'Administration de la Fédération nationale des communes forestières s'est opposé à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office National des Forêts en lieu et place des collectivités.

Considérant l'impact négatif sur la trésorerie de la commune que générerait le décalage d'encaissement de ses recettes de bois pendant plusieurs mois et que la libre administration des communes est bafouée, le Conseil Municipal décide de refuser l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des services de la Direction Générale des Finances Publiques.

### Travaux en forêt communale

pour l'année 2019, les services de l'ONF, propose de programmer des travaux en forêt communale d'intervention en futaie irrégulière combinant relevé de couvert, dégagement de semis, nettoyage, dépressage et intervention sur les perches de résineux dans la parcelle G, pour un montant estimatif de 5135.46 €uros HT.

Le Conseil Municipal sollicite l'aide la plus élevée possible du Conseil Régional pour la réalisation des travaux.

### Divers

Il a été demandé l'installation de jeux supplémentaires dans l'espace jeux vers la salle des fêtes.